

**PROCÈS VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL SYNDICAL DU PAYS DE MONTBENOIT  
LE MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 12 septembre à vingt heures, le Conseil Syndical du Pays de Montbenoit, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président.

Secrétaire de séance : Nathalie Vernet  
Nombre de membres : 10  
Présents : 6  
Excusés : Adrien PELLEGRINI, Jean-Charles MARGUET, Claude BARTHOD-MICHEL  
Présents : Gilles MAGNIN-FEYSOT, Gérard CHEVENEMENT, Emeric GUINCHARD, Jacques DE GRIBALDY, Claude POURCHET, Nathalie VERNET.  
Date de la convocation : 30/08/2018

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Syndical de juillet 2018.
2. Chauffage de l'Eglise Abbatiale : délibération sur le devis d'ENGIE COFELY
3. Projections d'endettement du Syndicat du Pays de Montbenoit sur 10 ans
4. Point sur les entretiens pour les heures complémentaires d'ATSEM
5. Questions Diverses
  - o Installation d'une gâche électrique pour la porte de l'Ecole type « interphone ».

**1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Syndical de juillet 2018.**

Le Procès-Verbal de la séance du 16 juillet est adopté par les Conseiller.

**2. Chauffage de l'Eglise Abbatiale.**

Coût HT : 74 865€  
Coût TTC : 89 839€

Travaux supplémentaires à prévoir :

- Cuve : 2500€
- Double paroi :
- 2 compteurs : 1 pour la paroisse, 1 pour le Syndicat

Il faut qu'un conseiller contacte l'Abbé Ruffiot et les arts sacrés pour définir avec eux les aides qu'ils nous apporteraient pour le chauffage de l'Eglise.

**Délibération 2018-09-01 :** Le Président invite le Conseil à se prononcer sur les deux points suivants :

- Le remplacement de la chaudière de l'Abbaye
- L'adoption du devis n°2738627/1 de l'entreprise ENGIE COFELY ayant pour objet le remplacement du générateur d'air chaud et de la chaudière de l'Abbaye de Montbenoit.

Le Conseil Syndical délibère et adopte à l'unanimité le devis proposé.

Pour continuer la procédure, il est nécessaire qu'un second RV soit fait avec l'installateur pour négocier sur tous les travaux annexes. Gérard Chevènement se charge de cette mission et informera l'ensemble du Conseil de la date du RV.

### **3. Projections d'endettement du Syndicat sur les 10 prochaines années**

Le Syndicat du Pays de Montbenoît a actuellement 3 emprunts :

- Prêt pour le gymnase qui se termine en 2022 (5.39%)
- Prêt pour l'école qui se termine en 2021 (3.80%)
- Prêt pour les fenêtres de l'Ecole qui se termine en 2027 (1.54%)

Gilles Magnin-Feysot prend Rv avec le Crédit Agricole pour renégocier le prêt qui est à 5.39%. Au vu de l'échéance proche et fonction des conditions de renégociation, il n'est pas évident que ce taux puisse être renégocié.

En raison des investissements qui se profilent en endettement (chaudière de l'église), une augmentation par commune sera demandée au prochain budget.

### **4. Ecole Intercommunale : embauche d'une troisième ATSEM**

Suite à la décision du Conseil précédent, des entretiens d'embauches ont été menés par le Président et la Directrice de l'Ecole fin août pour embaucher une ATSEM en interne 4 matinées par semaine (12h/semaine max en heure complémentaire). Le choix s'est porté sur Stéphanie Dabère. Mme Sylvie Lengrand fera des remplacements ponctuels.

### **5. Questions diverses**

- Un devis sera demandé à Sopreco pour tester l'écoulement des eaux pluviales de la façade ouest du cœur et de l'Eglise qui se déversent dans un avaloir à l'angle de l'habitation de M. Pompom et du clocher. L'objectif est de s'assurer que le caniveau est en bon état.

- Un devis pour une gâche électrique à la porte de l'Ecole est demandé par la Directrice de l'Ecole.

La séance est levée à 21h50

Le Président

Gilles MAGNIN-FEYSOT